



Reportage Un bus pour soigner en rue

PAGE 5

© Marc Baert

ESPACE RÉSERVÉ À L'ADRESSAGE POSTAL



© 2014 Kluwer

Addiction

“Ma vie libérée du tabac”

Depuis dix ans, Tabacstop épaulé des fumeurs qui désirent se délivrer du tabac. Dans un ouvrage, des témoins racontent leur combat pour briser le cycle de la dépendance à la nicotine.

PAGE 7



© Mathieu Cornilis

Voyage

Le syndrome de l'Inde

L'Inde, pays de contrastes, attire un nombre grandissant de voyageurs qui, généralement, n'en sortent pas indemnes. Psychologiquement, le choc peut être rude.

PAGE 6

Conseils juridiques

La médiation de quartier

Un différend entre voisins peut prendre des proportions inattendues. Pour résoudre durablement les conflits, la plupart des communes disposent d'un service de médiation de quartier.

PAGE 2

À suivre

Les élections et après...

Les dernières élections n'ont pas été épargnées par l'abstentionnisme. Est-ce le rejet ou l'indifférence qui s'exprime? N'est-ce pas l'occasion de penser à un “renouveau” démocratique?

PAGE 3

Le Service social vous informe

Des aides financières pour déménager et se loger

Trouver les moyens pour se loger dans de bonnes conditions n'est pas toujours simple. C'est pourquoi les différentes Régions du pays ont prévu des aides financières pour couvrir partiellement les frais de déménagement et une partie du loyer.



> **Région bruxelloise** : allocation de relogement (anciennement Adil)
 > **Région flamande** : tegemoetkoming in de huurprij.

A quelles conditions ?

Les modalités et conditions d'accès aux aides diffèrent selon la Région dans laquelle le demandeur est domicilié. Les conditions communes aux trois Régions sont les suivantes :

- > avoir plus de 18 ans ou être mineur mis en autonomie,
- > ne pas être, seul ou avec un membre du ménage, propriétaire ou usufruitier de la totalité d'un logement,

> l'ancien et le nouveau logements se situent dans la même Région (1) et aucun des deux n'appartient à un membre de la famille du demandeur,
 > les revenus du ménage ne dépassent pas certains plafonds, indiqués dans ce tableau.

Des aides financières sont accordées par les Régions aux personnes qui quittent un logement reconnu inhabitable et qui emménagent dans un autre de meilleure qualité. Peut être considéré comme inhabitable un logement insalubre, surpeuplé ou encore inadapté au handicap d'un des membres du ménage. En Régions

bruxelloise et flamande, les personnes de plus de 65 ans dont le logement n'est plus adapté peuvent aussi introduire une demande d'aide.

Ces aides régionales sont les suivantes :

> **Région wallonne** : allocation de déménagement et de loyer (Adel)

Région wallonne	Région bruxelloise	Région flamande
Personne isolée : 13.700 EUR	19.030,52 EUR	16.880 EUR
Cohabitant : 18.700 EUR		
Ces montants sont augmentés de :		
2.500 EUR par enfant à charge	1 274,37 EUR par enfant à charge	1.510 EUR par personne à charge
2.500 EUR par enfant ou adulte handicapé	5.522,25 EUR par cohabitant non à charge 1.274,37 EUR par personne handicapée	

Quelles démarches entreprendre ?

La demande d'aide doit être introduite auprès de l'administration régionale du logement dans les mois qui suivent le déménagement. Le délai maximum est différent selon les régions : 3 mois à Bruxelles, 6 mois en Wallonie et 9 mois en Flandre.

Il faut y joindre un certain nombre de documents : une copie des contrats de bail de l'ancien et du nouveau lo-

gement, la preuve de paiement des derniers loyers, la composition de ménage, l'avertissement-extrait de rôle des revenus des membres du ménage (2) et, le cas échéant, une attestation de la caisse d'allocations familiales ou de la DG handicap.

Lorsque les conditions administratives sont remplies, un fonctionnaire délégué par la Région effectue une visite du nouveau logement afin d'en

constater la qualité, et éventuellement une visite de l'ancien.

Quelle aide financière ?

L'aide financière est constituée d'un montant forfaitaire et éventuellement d'un montant mensuel accordé pour une durée limitée à 2 ans en Wallonie, à 5 ans à Bruxelles (3) et à 9 ans en Flandre. Les montants diffèrent selon les Régions, comme l'indique le tableau ci-dessous.

	Région wallonne	Région bruxelloise	Région flamande
Allocation de déménagement (forfaitaire)	400 EUR + 80 EUR par enfant à charge/ enfant ou adulte handicapé	800 EUR + 80 EUR par personne à charge jusqu'à la 3^e	3 fois le montant de la 1^{re} allocation de loyer (maximum 570 EUR) + 71, 25 EUR par personne à charge jusqu'à la 4^e
Allocation de loyer (mensuelle)	Plafonné à 100 EUR/mois + 20% par enfant à charge et enfant ou adulte handicapé	plafonnée à 155 EUR/mois + 10% par enfant, ou par membre handicapé du ménage jusqu'au 5^e	plafonnée à 120 EUR/mois + 20 EUR par personne à charge

// SERVICE SOCIAL

Pour les sans-abri aussi

En Régions wallonne et bruxelloise, des allocations d'emménagement et de loyer sont octroyées aux personnes sans-abri pour leur permettre d'aménager dans un logement adéquat. Les conditions à remplir sont celles exposées ci-dessus (à l'exception de celles relatives à l'ancien logement). En Région flamande, l'installatiepremie aide les sans-abri à s'installer (achat de meubles, de matériel...) mais aucune allocation de loyer n'est octroyée.

- (1) Pour la Région wallonne, l'ancien logement peut se situer dans une autre région si toutes les autres conditions sont remplies.
- (2) Pour une demande d'allocations en 2014, sont pris en compte les revenus globalement imposables perçus en 2012 par chacune des personnes du ménage, sauf changement de situation intervenu entretemps.
- (3) Les personnes de plus de 65 ans et celles reconnues handicapées à 66% bénéficient de l'allocation aussi longtemps qu'elles remplissent les conditions.

>> Plus d'infos auprès du CPAS ou des services publics régionaux du logement :
 > **Wallonie** : permanences locales d'Info-conseils logement • 081/33.23.10 • <http://dgo4.spw.wallonie.be>
 > **Région bruxelloise** : 02/204.14.01 • www.logement.irisnet.be
 > **Région flamande** : permanences locales de Woonwinkel • 02/880.60.24 • www.vlaanderen.be

Conseils juridiques



La médiation pour désamorcer les tensions entre voisins.

La médiation en cas de conflit de voisinage

Un simple malentendu entre voisins peut très rapidement prendre des proportions inattendues. Pour tenter de résoudre les conflits et restaurer la communication entre voisins, la plupart des communes wallonnes et bruxelloises ont créé un service de médiation de quartier.

La médiation est une méthode pour résoudre les conflits à l'amiable. Elle nécessite l'intervention d'une personne neutre, impartiale et indépendante : le médiateur.

Dans les conflits de voisinage, l'émotionnel joue un rôle prépondérant. La médiation de quartier a pour but de favoriser le dialogue entre les voisins en conflit et de les aider à trouver ensemble une solution équilibrée et équitable où chacun est "gagnant".

La médiation de quartier peut aussi bien s'effectuer entre deux voisins qui habitent l'un à côté de l'autre qu'entre des groupes de personnes qui vivent dans le même quartier. Ainsi, le médiateur peut être sollicité pour toutes sortes de situations : du tapage nocturne, des poubelles qui traînent sur le trottoir, le non-respect d'une place de parking réservée... Dans toutes ces situations, la police est souvent interpellée par les plaignants. Leur intervention peut apaiser momentanément les esprits mais elle ne résout rarement le problème à la base.

Comprendre l'autre

Le médiateur, lui, a pour mission de désamorcer, de manière durable, une situation de tensions. La plupart des conflits de voisinage se résolvent lorsque chaque partie entend et comprend le point de vue de l'autre. Pour un fonctionnement optimal de la médiation, certains principes essentiels doivent être respectés. Ainsi, les voisins doivent s'engager volontairement dans le processus et être mis sur un pied d'égalité. Ils restent maîtres de leur conflit au cours de la médiation. C'est à eux de formuler une solution. Le médiateur écoute les versions sans prendre parti ni imposer quoi que ce soit. Il aide juste les parties à trouver une solution satisfaisante pour tous. Celle-ci n'en sera que plus pérenne et permettra de restaurer un climat serein.

En pratique

Aujourd'hui, la plupart des communes wallonnes et bruxelloises disposent d'un service gratuit de médiation de quartier. Cela répond à la double volonté de diminuer le sentiment d'insécurité et d'améliorer la qualité de vie des citoyens. En

cas de conflit, il suffit donc, dans un premier temps, de s'adresser à sa commune. Un rendez-vous sera fixé avec le médiateur qui recueillera les réclamations. Ensuite, avec l'accord du demandeur, le médiateur prendra contact et rencontrera le voisin pour entendre son point de vue et lui faire part d'une proposition de médiation. En cas d'accord, il organisera une rencontre directe dans un lieu neutre, son bureau, par exemple. Le processus peut être interrompu à n'importe quel moment si une partie n'est pas satisfaite ou préfère finalement s'en remettre à la justice.

D'autres pistes...

Si la commune ne dispose pas d'un service de médiation de quartier, il est toujours possible de faire appel aux services payants d'un médiateur extérieur agréé ou non (avocat, notaire...)(1).

Le service gratuit de médiation de quartier répond à la double volonté de diminuer le sentiment d'insécurité et d'améliorer la qualité de vie des citoyens.

Dans tous les cas, une conciliation devant le juge de paix est également possible. La demande est gratuite et doit être introduite auprès du greffe de

la justice de paix. Le juge tente de concilier les points de vue divergents mais il ne prend pas position. C'est aux parties à trouver un accord. Si elles y parviennent, un procès-verbal de conciliation est dressé par le juge de paix, et il sera rendu ainsi obligatoire.

Si la personne plaignante ne souhaite pas discuter ou si les tentatives d'accord amiable ont échoué (le voisin mis en cause ne s'est pas présenté à l'audience de consultation, par exemple) il est toujours possible alors de demander au juge de paix de trancher lui-même le conflit en fonction des arguments des parties. Mais cette procédure est payante. Et ce n'est sans doute pas la meilleure solution pour apaiser les relations de voisinage ou participer sereinement à la fête des voisins...

// OLIVIER BEAUJEAN, ASBL DROITS QUOTIDIENS

>> Durant le mois qui suit la publication de cet article, consultez les questions complémentaires sur le thème abordé dans la rubrique *accès libre* sur le site : www.droitsquotidiens.be

(1) Liste de médiateurs sur www.mediation-justice.be

Le Service pension vous informe

La réforme de la pension de survie

La loi du 5 mai 2014 apporte deux changements importants en matière de pension de survie dans le régime des travailleurs salariés (1) : elle instaure une allocation de transition pour les jeunes veuf(ve)s et elle relève progressivement de 45 à 50 ans l'âge légal pour obtenir cette pension. La réforme concerne les personnes mariées dont le conjoint décède au plus tôt le 1^{er} janvier 2015. Rien ne change donc pour les pensions de survie en cours.



troyée aux veufs qui ne remplissent pas la condition d'âge est remplacée par une allocation de transition limitée dans le temps. Concrètement, le montant se calcule de la même manière que la pension de survie. L'allocation est octroyée pendant un an, porté à deux ans si des enfants sont à charge.

Le bénéficiaire peut cumuler, de manière illimitée, cette allocation avec des revenus professionnels ou des allocations sociales pendant cette période.

Au terme de celle-ci, s'il n'a pas trouvé d'emploi malgré les mesures d'accompagnement qui seront prévues, le bénéficiaire pourra prétendre à une allocation de chômage, sans période d'attente. Un arrêté royal précisant les modalités de ces dispositions doit encore être publié au Moniteur belge. Précisons aussi qu'une fois la période de 12 ou de 24 mois épuisée, le conjoint survivant devra attendre l'âge légal de sa pension de retraite (ou de sa pension anticipée) pour bénéficier, le cas échéant, d'une pension de survie. À l'instar du système actuel, celle-ci ne sera pas octroyée en cas de remariage.

// SERVICE PENSION

Le service pension de la MC

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du service pension de votre région.

Pour connaître les coordonnées du service proche de chez vous, appelez gratuitement la MC au 0800 10 9 8 7, envoyez un courriel au servicepension@mc.be ou surfez sur www.mc.be

La pension de survie est une pension légale octroyée au veuf/à la veuve (personne mariée donc), sous certaines conditions – de revenus essentiellement, lors du décès de son conjoint. Peu importe si le défunt était pensionné ou non. Le montant est en principe égal à 80% de la pension de retraite du conjoint décédé au taux ménage. Le montant minimum mensuel pour une carrière complète s'élève à 1.105,67 euros par mois (montant en vigueur depuis le 1^{er} septembre 2013).

Actuellement, cette pension est octroyée au conjoint survivant à partir de 45 ans. Avant cet âge, s'il a au moins un enfant à charge ou une incapacité permanente de travail de 66% minimum, une pension de survie temporaire ou continuée lui est alors accordée.

De 45 à 50 ans

La première modification consiste à relever l'âge auquel le bénéfice d'une pension de survie peut être accordé. Ce relèvement se fera par tranche de six mois chaque année pour passer de 45 à 50 ans entre 2015 et 2025. L'âge de prise de cours dépendra de l'année de décès du conjoint.

Une allocation de transition pour les jeunes veufs(ves)

La deuxième modification est la suivante : la pension de survie temporaire et continuée oc-

(1) La pension de survie fait aussi l'objet projets de réformes dans le régime des travailleurs indépendants et dans le secteur public. Mais rien n'est encore officiel.

Piège à l'emploi et individualisation des droits

En introduisant une allocation de transition pour les veufs et veuves de moins de 45 ans, le gouvernement fédéral a voulu tendre vers plus d'individualisation des droits en sécurité sociale et répondre au piège à l'emploi. En effet, le système actuel n'encourage pas les jeunes bénéficiaires d'une pension de survie – 96% des moins de 45 ans sont des femmes – à travailler et à se constituer des droits individuels à la pension de retraite.

Promouvant la transformation des droits dérivés accordés en sécurité sociale (via le conjoint marié) en droits individuels depuis de nombreuses années, le Conseil de l'égalité des chances entre hommes et femmes (CEC) s'étonne cependant du procédé utilisé. "L'allocation de transition ne peut se comparer à un droit direct et la pension de survie est belle et bien maintenue malgré le relèvement de l'âge d'accès". Le CEC craint que les remises au travail par ce nouveau procédé d'activation ne soient pas couronnées du succès annoncé. Il estime qu'une véritable réforme des droits dérivés à la pension est indispensable et doit s'anticiper : "Les jeunes filles devraient être conscientisées sur l'importance de travailler suffisamment pour s'assurer des droits propres corrects. Elles devraient se rendre compte qu'à terme, le mariage n'ouvrira plus de droits dérivés. Pendant la période de transition, la durée du mariage et le nombre d'enfants détermineraient l'octroi du droit".

De son côté, Énéo, mouvement social des aînés, doute que la lutte contre le piège à l'emploi soit au cœur de la réforme de la pension de survie. "Pour y parvenir, le gouvernement aurait tout simplement pu augmenter les montants fixant la limite autorisée du cumul entre la pension de survie et des revenus professionnels". Énéo voit plutôt dans cette réforme une volonté de réaliser des économies budgétaires. Celles-ci seront en fait très symboliques, étant donné le petit nombre de personnes concernées ces prochaines années...

// JD

À suivre...

Les élections et après...

Les lendemains d'élections charrient leur lot de leçons. Certaines sont directement nécessaires pour guider l'assortiment de couleurs au gouvernement. Alors, les pronostics s'étalent sous la forme de nuanciers. Mais cette rapide analyse coûts/bénéfices ne devrait pas faire oublier d'autres enseignements. Eux aussi sortis des urnes ou plus précisément de leurs bouderies.



10% des électeurs belges ne se sont pas présentés aux portes de l'isoloir, ce 25 mai, malgré l'obligation à laquelle est tenu le concitoyen. 5,70% ont remis un vote blanc ou nul. Tandis que le taux de participation aux élections européennes dans les pays de l'Union atteint un malheureux 43,09% de moyenne. Certes, on peut lire ces chiffres sans dramatiser : ces totaux n'affichent pas vraiment une situation qui empire en comparaison avec les scrutins précédents de 2010 ou de 2009. Néanmoins on doit sûrement s'inquiéter de cette tendance lourde, de cette lame de fond que rien ne semble contrarier.

Indifférence, voire rejet ? Impression d'un combat gagné ou perdu d'avance ? Isolement voire exclusion de la vie de la cité ? Cas de force majeure ? Les raisons de l'abstention ne sont en tout cas pas monocordes. Un détour par le site www.faussesbonnesexcuses.be (1) attestera de la diversité des prétextes cocasses ou d'autres motifs plus sérieux, avancés par ceux qui ne vont pas voter. S'agit-il pour autant de considérer le taux d'abstention comme une donnée permanente, un fait devenu immuable ? Les lecteurs d'*En Marche* en juin 2011 auront encore à l'esprit un dossier à propos des "oubliés de l'isoloir". Leur profil : âgés et résidents en maison de repos. La pratique répandue : établir des certificats médicaux pour l'ensemble d'entre eux, les exemptant de voter. Dans ce reportage, il était surtout instructif de découvrir des maisons de repos dissonantes qui se mobilisent pour le vote de leurs résidents et qui innovent (2). Elles prouvent que même ces abstentions de circonstances – quasi normalisées – ne relèvent pas de la fatalité.

Pourtant la "crise de la représentation" serait une constante des démocraties. Le politologue Vincent de Coorebyter évoque cette "inévitabilité" tension dans un outil à destination des professeurs du secondaire pour parler politique avec leurs ouailles (3). Il rappelle ainsi que "l'élection est un système de sélection des dirigeants, et non de transfert de volonté". Et de pointer un "malentendu" intimement chevillé au corps des démocraties :

"Si l'élu se réclame de l'identité de vue entre mandataires et mandants, il se rend coupable aussitôt qu'il s'écarte des volontés populaires. Si l'élu se réclame au contraire de sa différence, de son surcroît de sagesse et de compétence puisé dans une information éclairée, le sens des intérêts contradictoires et l'art du compromis, il ne peut plus prétendre être représentatif de ses électeurs".

Il n'empêche : alors qu'un certain nombre de citoyens ne se déplacent pas pour aller voter, plus d'un observateur se questionne. L'historien et écrivain belge David Van Reybrouck en fait partie. Il décrit l'effritement du soutien à l'action publique fait d'abstention, de volatilité, de manque d'adhésion, de mépris affichés... Dans un récent opus au titre malheureusement réducteur ("*Contre les élections*"), il se pose en médecin au chevet de notre démocratie. Symptômes, diagnostics et remèdes l'entraînent d'un constat de "syndrome de fatigue démocratique" à un plaidoyer pour un renouveau dans le domaine. Ainsi, il imagine un modèle bibrésentatif, associant élection de politiciens et tirage au sort de citoyens. Cette adaptation du système actuel cumulerait les vertus de compétences de politiciens de métier et de liberté de citoyens qui n'ont pas à se faire réélire ; en plus de constituer une véritable école de la démocratie pour ces derniers. Expériences à l'appui – comme le G1000 en Belgique (5) mais aussi une récente assemblée constituante en Islande –, le défenseur des processus participatifs est convaincu du dévouement des citoyens que le hasard désigne, de leur approche constructive et de la finesse de leurs recommandations. En réunissant politiques et citoyens, le modèle serait le gage d'une plus grande implication populaire, d'un soutien à l'action publique. Pourquoi pas ? Finalement, la proposition serait moins saugrenue qu'il n'y paraît au moment où le Sénat est en mutation. Et la première étape serait à franchir sans tarder, en nommant un ministre de la participation. A voir avec la constitution du gouvernement.

// CATHERINE DALOZE

(1) Initiative de la plateforme Provote dont est membre le Mouvement ouvrier chrétien (MOC), dans le cadre des élections du 25 mai 2014.

(2) A lire sur www.enmarche.be (rubrique : société/seniors).

(3) Publication de la Fondation Roi Baudouin : "La démocratie", novembre 2008. Disponible sur www.kbs-frb.be

(4) David Van Reybrouck, *Contre les élections*, éd. Actes Sud, 2014.

(5) www.g1000.org/fr/

> Allergies à l'école

L'ASBL Prévention des allergies et l'association Allergienet lancent la campagne "Allergie à l'école" pour sensibiliser tous les acteurs du monde scolaire aux dangers d'une réaction allergique sévère qui se produit à l'école. Pour prévenir ces cas de figures, le formulaire "Plan d'action d'allergie" a été créé. Cet outil standardisé et gratuit, à remplir par les parents ou le médecin, est destiné au personnel de l'école. Il détaille les allergies dont l'enfant est victime et les risques d'anaphylaxie (réaction allergique sévère et rapide). Informer les acteurs scolaires de ces risques est capital car les premiers traitements (notamment l'Epipen, un auto-injecteur d'adrénaline) peuvent directement être administrés à l'école.

Infos : www.allergiealecole.be

> Concours d'art contemporain

Le concours ArtContest fête cette année sa 10^e édition et s'adresse aux jeunes artistes de moins de 35 ans. Il a pour but de révéler, soutenir et accompagner leur travail. 10 artistes seront sélectionnés et verront leurs œuvres exposées à partir du 9 octobre à Centrale for contemporary art à Bruxelles. Les 3 premiers classés recevront un soutien financier supplémentaire. Inscriptions jusqu'au 24 juin.

Infos : www.artcontest.be

> Infor Homes Wallonie devient Senoah

Infor Homes Wallonie fournissait un service gratuit d'information sur l'accueil et l'hébergement des seniors en Wallonie. Le numéro gratuit seniors (0800 16 210), fraîchement créé par les pouvoirs publics, reprend cette mission. Aussi, Infor Homes Wallonie a décidé de repenser ses objectifs et devient Senoah (Seniors, observatoire, accompagnement, habitat). L'ASBL se veut observatoire des lieux de vie pour seniors et conduira des recherches sur cette thématique. Senoah propose également des conseils et un accompagnement aux seniors et à leur famille dans la recherche d'un lieu de vie adapté.

Infos : 070/24.61.31 • www.senoah.be

> Habitat groupé à Jemappes

L'habitat groupé propose une alternative aux limites atteintes par notre mode de vie contemporain et revigore les valeurs du vivre ensemble, de solidarité, de citoyenneté et de préoccupation environnementale.

Le Fonds du petit marais gère un projet d'habitat groupé tenant compte de ces considérations. Situé dans le centre de Jemappes, près de Mons, ce logement en copropriété dispose encore d'un appartement libre. Situé dans un parc de 6 ha, le bâtiment basse énergie répond aux normes PMR. Le projet est intergénérationnel et semi-communautaire.

Infos : www.lesfondusdupetitmarais.siteweb.be

> Le volontariat dans une ASBL

L'ASBL Infor@ssociations a publié en février dernier l'ouvrage "Le volontariat dans une ASBL". Ce livre s'adresse aux volontaires et allocataires sociaux qui souhaitent s'engager dans le bénévolat ainsi qu'aux associations encadrant des volontaires. Le guide revient sur la création de la loi volontariat et recèle de conseils et d'informations pratiques. Il peut être commandé par téléphone au 0495/80.73.83 ou par courriel à l'adresse inforassociations@gmail.com.

Infos : *Le volontariat dans une ASBL* • Inforassociations • 2014 • 160 p. • 20 EUR

Homéopathie : on recadre !

Quatorze ans après la loi "Colla" sur les médecines non conventionnelles, les conditions d'exercice de l'homéopathie sont enfin balisées. Une plus grande sécurité pour les patients.



© Laurent Casoli/BELPRESS

L'homéopathie est un éternel sujet de controverses. Pour ses pratiquants (soignants ou patients), elle est un complément intéressant ou fondamental à la médecine classique là où celle-ci s'avère inopérante. Pour ses opposants, Académie de médecine et facultés universitaires en tête, elle est – au mieux – efficace grâce au seul effet placebo et – au pire – inefficace, voire dangereuse car elle laisse le patient non soigné efficacement alors qu'il se croit pris en charge.

Publié au Moniteur belge le 12 mai dernier, le dernier arrêté royal sur le sujet ne réconciliera personne, mais il

clarifie la situation quant aux conditions d'exercice de cette médecine non conventionnelle. Dorénavant, cette discipline ne peut plus être exercée que par les médecins, les dentistes et les sages-femmes dûment enregistrés. Chacune de ces professions doit avoir suivi une formation théorique et un stage dans l'enseignement supérieur ou universitaire. Par exemple, pour un médecin : 400 heures de théorie et 200 heures de stage. Pour un dentiste : respectivement 150 et 50 heures. Les praticiens agréés des soins de santé qui ne répondent pas à ces conditions peuvent bénéficier de mesures transitoires à la condition, notamment, d'être au minimum bacheliers et de s'être inscrits à une formation pour le 22 mai dernier.

Précision importante : le nouvel arrêté royal ne change rien en matière de remboursement. L'assurance soins de santé obligatoire n'intervient pas dans le coût des médicaments homéopathiques, les bases scientifiques étant jugées insuffisantes. Toutefois, les mutualités peuvent, via leur assurance complémentaire, accorder à leurs membres une intervention financière selon des modalités variables.

Cette discipline est pratiquée, dans notre pays, par quelque 340 homéopathes affiliés à une union professionnelle. Selon diverses enquêtes officielles, 4 à 6 % des Belges y ont peu ou prou recours, d'autres sources situant plutôt ce pourcentage à 40 voire 50 %.

//PhL

Personnes cherchent accompagnants pour séjours

Partir en vacances? Les personnes malades et handicapées y aspirent comme tout un chacun. Certaines risquent pourtant de ne pas pouvoir accompagner Altéo lors de séjours organisés cet été, faute de volontaires en nombre suffisant pour les encadrer. Il n'est pas trop tard pour rejoindre les bénévoles du mouvement et vivre une expérience humaine enrichissante...

Maryvonne est enseignante. Depuis huit ans, elle réserve une semaine de ses grandes vacances pour accompagner un groupe de personnes handicapées lors d'un séjour organisé par Altéo. "Souvent, on me traite de cinglée. Les gens ne comprennent pas que je puisse faire ça. Je leur réponds toujours que c'est ma semaine de relativité. Les personnes handicapées relativisent tout, ne râlent pas pour un rien et nous invitent à poser un autre regard sur les choses. Lors de ces séjours, on vit en dehors du temps et du monde. Et quand je rentre chez moi, je me dis que je n'ai pas à me plaindre. Vraiment, cette parenthèse me fait du bien, même si c'est fatiguant, exigeant", lance-t-elle avec enthousiasme.

Cet été, Altéo organise une trentaine de séjours pour les personnes adultes malades et handicapées (1). La plupart ont lieu en Belgique mais certains se déroulent hors de nos frontières. Il y en a pour tous les

âges, tous les goûts, tous les types de handicap aussi, les plus dépendants compris. Chaque personne en chaise roulante ou non voyante exige l'accompagnement d'une personne, et pour tous les autres types de handi-



© Altéo Namur

Cancer de la peau : attendre, c'est jouer avec sa vie

Trop de personnes suspectant un problème grave de la peau attendent avant de consulter un spécialiste. Elles compromettent ainsi lourdement leurs chances de guérison. Des spécialistes veulent secouer leur déni.

Lutter contre le cancer de la peau, c'est aider les gens à détecter facilement, à domicile, les modifications suspectes de celle-ci. Mais c'est loin d'être suffisant : il faut, aussi, les inciter à consulter au plus vite un spécialiste dès le moment où ils soupçonnent un problème. Autrement dit, les aider à dépasser le déni. Tel est le sens d'une séquence vidéo (1) réalisée à l'initiative d'Euromelanoma, un groupe européen de spécialistes actifs dans la lutte contre le mélanome et d'autres formes du cancer de la peau. La vidéo donne la parole à plusieurs de ces experts, mais aussi à une patiente belge au témoignage éloquent.

Le cancer de la peau tue de plus en plus en Europe, notamment en Belgique. Son incidence progresse plus vite que toutes les autres formes de cette pathologie. Chaque année, on recense dans notre pays 20.000 nouveaux cas de cancers de la peau, dont 2.200 mélanomes. La vidéo rappelle une bonne nouvelle : la majorité de ces cancers peuvent être soignés avec succès. Mais il y a aussi une mauvaise nouvelle : beaucoup de patients, bien que présentant un problème - voire observant concrètement la progression d'une tache sur leur peau - reportent leur visite chez un dermatologue. En Belgique, ils seraient 18% en cas de mélanome, et bien plus nombreux encore en cas d'autres cancers de la peau.



© B. BOISSONNET/ESP/REPORTERS

Le déni du patient apparaît donc comme le premier ennemi à vaincre. Hasard ou volonté expresse ? La vidéo d'Euromelanoma ne donne la parole qu'à des femmes (doctresses ou patiente), alors que la campagne en faveur du dépistage précoce se veut prioritairement axée sur les hommes de plus de cinquante ans... Toujours est-il que le message de ces spécialistes ne concerne pas uniquement le grand public. En effet, la séquence vidéo plaide également pour l'intégration de psychologues spécialisés dans les unités hospitalières de soins dermatologiques. Selon Euromelanoma, ils pourraient, en effet, diminuer utilement l'anxiété liée à la stigmatisation des personnes atteintes d'un tel cancer.

//PhL

(1) La séquence, accompagnée d'autres séquences plus ludiques, est visible sur <http://prez.ly/2Cf> ou via le lien YouTube www.youtube.com/watch?v=YAUD1q6nS7w

cap, la norme est d'un encadrant pour trois personnes. C'est dire le nombre élevé de volontaires nécessaires pour assurer l'encadrement des personnes, aux côtés des professionnels. "Nous lançons tout particulièrement un appel à des volontaires pour un séjour récréatif et sportif organisé à Nieuport, au centre Ter Duinen, du 11 au 18 juillet prochain, précise Philippe Boddart, Secrétaire général d'Altéo. Mais nos équipes seront heureuses d'accueillir de nouveaux bénévoles à d'autres périodes et dans d'autres lieux. Cela leur permettra d'accepter des vacanciers placés actuellement sur liste d'attente".

Sans doute la peur d'être confronté au handicap et de ne pas être à la hauteur freine-t-elle certaines personnes désireuses de s'investir dans le volontariat. Qu'elles se rassurent. L'ASBL organise des formations à l'attention des volontaires. Et comme en témoigne une bénévole qui s'est lancée dans l'aventure il y a peu, les

appréhensions disparaissent dès la confrontation à la réalité. "En tant que nouveau, on est toujours accompagné d'un ancien pour s'occuper des autres et l'on s'entraide en permanence, confie-t-elle. Après deux, trois jours, tout se fait très naturellement. Par équipe, on est responsables de quelques vacanciers et on se partage les tâches tour à tour".

Dernière précision utile : les agents statutaires et contractuels de la fonction publique ont le droit de prendre un congé rémunéré de cinq jours ouvrables par an pour accompagner des personnes handicapées lors d'un séjour organisé par une association reconnue. Une belle opportunité à saisir pour tous ceux qui sont concernés !

//JD

(1) Tous ces séjours sont décrits dans la brochure *Vacances 2014* d'Altéo, téléchargeable sur www.alteoasbl.be

>> Pour se porter candidat volontaire ou en savoir plus, contacter le secrétariat d'Altéo au 02/246.47.87. ou envoyer un courriel à alteo@mc.be

Reportage

Depuis novembre dernier, un véhicule spécialement aménagé par deux ONG stationne en alternance sur quatre sites bruxellois. Son public cible : les personnes sans couverture de santé. Des bénévoles y prodiguent les soins de base, adoucissant les conditions - extrêmement rudes - de la vie à la rue. L'objectif : redonner à ce public, parmi les plus précaires, une chance de se faire soigner à nouveau "normalement". En voiture!

Le Médibus, une bouée dans la ville



© Marc Baert

Moteur au repos, le camping-car est planté en plein espace piétonnier devant la gare du Nord. Derrière sa silhouette encombrante, les derniers navetteurs de cette fin d'après-midi de mai gravissent, pressés, l'escalier principal du bâtiment ferroviaire. L'œil qu'ils jettent aux occupants du véhicule est distrait. Et pourtant, il s'en passe des choses ici! Lovés dans la robe bariolée de leur mère, des enfants Roms s'avancent timidement vers la porte du véhicule. Une femme vêtue d'une blouse blanche se dirige vers eux les mains chargées de gobelets fumants. Dans son dos, le logo d'un oiseau en forme de croix sur fond bleu. D'un pas étonnamment assuré pour une silhouette aussi malingre, un homme d'une trentaine d'années se détache de la foule et pénètre dans le véhicule, un petit sac en papier sous le bras : un habitué, manifestement. De chaque côté de l'étroite porte, un avertissement : "No money, no drugs inside the Medibus!" (Ni argent, ni drogue dans le Médibus).

Bienvenue au Médibus, un dispositif imaginé l'année dernière par deux organisations non gouvernementales : Médecins du monde et Dune.

Objectif : aller à la rencontre des publics les plus précarisés en matière de santé, ceux qui échappent à tous les filets de protection sociale faute d'informations, de droits ou... de réaction suffisamment rapide face aux coups vaches de l'existence. "L'idée de ce bus est venue d'un constat, explique Geneviève Loots, coordinatrice des projets mobiles chez Médecins du monde. Chaque 31 mars, le 'Plan hiver', à Bruxelles, se clôt brutalement. D'un seul coup, l'offre d'hébergement en urgence passe de 1.000 à 100 places. Que deviennent tous ces gens? Ont-ils encore des contacts avec des soignants? Comment gèrent-ils leur vie alors que l'écrasante majorité ne bénéficie pas d'une couverture en soins de santé, ni pour l'assurance obligatoire, ni pour l'aide médicale urgente?"

C'est la Stib qui a mis Médecins du monde en contact avec Dune. La première organisation est spécialisée dans la réouverture de l'accès aux soins de santé. La seconde, bien au fait des réalités du "deal" dans la capitale, cherche à réduire au maximum les risques liés à l'usage des drogues. Après mûre réflexion, le choix des deux ONG s'est porté sur un service de consultation mobile : un

camping-car réaménagé. Depuis novembre dernier, celui-ci bat le pavé devant quelques grands nœuds de communication bruxellois : la gare du Nord, celle du Midi, Bruxelles-Central et la station de métro Ribaucourt (Molenbeek).

Ni médecin, ni médicament

Les services du Médibus sont gratuits. Le véhicule ne dispose - volontairement - d'aucun médecin ni d'aucun médicament (ou presque) pour des raisons de sécurité. "Certains bénéficiaires sont très déstructurés : prescrire des médicaments sous leur pression n'apporterait rien de bon", précise Geneviève Loots. "Et puis, dans la rue, complète Philippe, bénévole, tout se vend, tout s'achète, tout est drogue potentielle. Y compris une aspirine, un antidouleur ou une carte SIS".

Les soins prodigués sont donc exclusivement paramédicaux. Un désinfectant par-ci, un bandage par-là, un pansement ou une pommade pour les - nombreuses - affections dermatologiques. Sans compter le bain

de pieds. "A la rue, les pieds souffrent énormément, constate Tommy Thiange, de Dune. Chaque matin, ces gens se demandent où ils vont manger, dormir, s'asseoir, mendier, trouver des toilettes, etc. Ils sont ballotés d'un endroit à l'autre. Le bain de pieds est une excellente technique pour libérer la parole. Un café ou un thé, et hop, ils se racontent". Outre ces soins de base, c'est aussi la distribution d'informations utiles qui est visée. "Ils sont très nombreux à ignorer leurs droits ou l'existence de nombreux services sociaux bruxellois, ne fût-ce que celle de douches gratuites. A nous de les orienter".

Cinq sucres par tasse

Le bus est divisé en trois parties. A droite, un mini comptoir, pour l'échange de matériel : seringue, eau stérile, tampon alcoolisé, etc. "Ce système de première ligne, qui consiste à aller chercher les gens dans leur milieu de vie, est vraiment important pour les usagers des drogues, commente Christopher Collin, coordinateur de Dune. Certes, la ville compte déjà deux comptoirs d'échange de seringues ; ils permettent aux usagers de drogues de s'injecter avec du matériel stérile sans courir d'autres risques (Sida, hépatite C...) liés aux lieux qu'ils fréquentent ou aux échanges de matériel. Mais une partie de ce public, tout particulièrement les jeunes injecteurs, ne fréquente pas les comptoirs d'échange de seringues car ils ne se reconnaissent pas dans le profil des toxicomanes âgés". Souple et mobile, le Médibus permet aussi à ce type de personnes, méfiantes envers les structures d'aide, de retrouver un sentiment de confiance envers les dispensateurs de soins qui les ont parfois rejetées ou stigmatisées. A terme, les bénéficiaires peuvent nouer à nouveau des contacts avec un travailleur social, un médecin, etc.

Autour du Médibus, deux "marauders", infirmiers ou éducateurs de rue de Dune, prospectent la gare et ses environs. Ils convient des toxicomanes au dialogue, distribuant ici une brochure sur le "shoot propre", là les adresses de centres de dépistage du Sida, etc. Anonymat garanti ! Au centre du véhicule, une table invite à

la causerie autour d'une boisson chaude. "Les gens nous demandent souvent cinq, six voire sept sucres, commente Chantal, infirmière bénévole. C'est leur seule façon d'avoir un sentiment de satiété. En rue, on mange très mal, la prévalence de diabète est importante. Les maux de dents, aussi". A gauche, derrière une tenture, un espace plus intime prête aux confidences. L'infirmière y dispense les soins et remplit un "dossier médico-social réduit". "Nous leur expliquons que nous travaillons en réseaux. Ils peuvent prendre rendez-vous dans notre Centre d'accueil, de soins et d'orientation (Caso) ou au Comptoir local d'information et de prévention (Clip)". Le but ultime, au-delà des soins : permettre aux bénéficiaires de retrouver l'accès normal et régulier aux soins de santé. Pour cela, il faut d'abord les dégager des maux les plus immédiats. Cette stabilité est propice aux démarches administratives à mener auprès des CPAS, notamment, pour recouvrer leurs droits.

La confiance, première étape

Appuyée sur une énorme canne en bois, une femme sans âge pousse ses enfants devant elle. Les mômes, piaillant, ne se privent pas : "Café, thé, s'il vous plaît !" Après un moment d'hésitation, elle ose demander une collation et se fend d'un sourire. "Si la confiance est nouée, commente Philippe, elle viendra chercher des soins ici en cas de problème". Radieux, casquette noire enfoncée jusqu'à mi-front basané, un jeune SDF quitte l'infirmerie à reculons, n'en finissant pas de remercier l'équipe. La semaine dernière, il était encore victime d'une toux épuisante. Muni d'une lettre de recommandation du Médibus, il s'est présenté dans un dispensaire du Fonds des affections respiratoires (Fares) qui l'a pris en charge. En six

mois, le Médibus a ouvert 140 dossiers médico-sociaux et près de 100 personnes s'y sont présentées pour échanger des seringues. Bien plus encore s'y sont arrêtées pour "souffler". Trop tôt pour évaluer les objectifs ultimes de "raccrochage" à la protection sociale, mais déjà bien prometteur.

// PHILIPPE LAMOTTE

Petits gestes et bonnes adresses

Une énergie à revendre, un sourire à déridier les carpes et un cœur grand comme ça : Philippe (63 ans) et Chantal (55 ans), bénévoles de Médecins du monde, mari et femme à la ville, officient dans le Médibus depuis le départ. "Un soir, de retour du 'Plan Hiver', ma femme m'explique qu'elle a rencontré un sans-abri aux doigts gelés. Il a dû être amputé. D'un seul coup, je me suis inscrit!". Ce n'est pas que Philippe s'ennuie. Ce docteur en chimie a bien assez de boulot avec sa société active dans la vente de matériel de laboratoire. Les contacts sociaux, il n'en manque pas non plus. Mais voilà : sensible à la détresse humaine, il n'aime pas donner de l'argent. "On ne sait jamais où ça file. Je préfère donner de mon temps". A eux deux, Chantal et lui parlent six langues dans le Médibus : très pratique pour comprendre la demande des sans-abri venus des quatre coins de l'Europe voire de bien plus loin...

"On n'imagine pas leur pauvreté. Certains dorment ici à la gare, le long de voies de chemin de fer. Ils n'ont rien, juste un sac de couchage".

Philippe pompe et repompe le couvercle de la thermos, distribuant thés et cafés à un groupe de Roms. A l'autre bout du véhicule, Chantal s'occupe des soins infirmiers d'Ibrahim, qui n'est pas un inconnu. Timide, celui-ci est venu renouveler les soins de son arcade sourcilière. "Parfois, nous sommes les seuls avec qui ils parlent de toute la journée". Derrière la tenture, elle interpelle son mari. "Tu as l'adresse du stomatologue de Saint-Pierre?" Philippe feuillette un livret rouge où figurent toutes les adresses médico-sociales de Bruxelles. "Certaines maisons médicales offrent des soins gratuits. Mais allez donc y trouver un podologue voire un dentiste disponible : pas si simple!" Pour certains visiteurs, il faut choisir : c'est manger ou se soigner. "Même à 4 euros, une boîte de médicaments repré-

sente deux jours de nourriture". Chantal salue Ibrahim qui s'en va, l'orbite protégée d'un pansement propre. Puis commence à bander le poignet d'une jeune adolescente venue de l'Est. Chantal résume son job salarié : "des papiers toute la journée !" Ici, distribuant sourires et petites attentions, elle se sent utile. "J'ai pourtant la frustration de ne pas pouvoir faire davantage, faute de médicaments". Alors elle compense, organisant elle-même massages lymphatiques, réflexologie, huiles essentielles... dans le Médibus. Et, volubile, raconte la réaction émerveillée de Mohamed, l'autre jour, qui n'avait plus savouré de fruits depuis des mois ; les SDF épuisés qui s'endorment pendant qu'elle leur lave les pieds ; ou encore la complexité des démarches administratives, à Bruxelles, pour rouvrir l'accès aux droits : "19 systèmes différents : un labyrinthe!"...

// PhL

Voyages



L'Inde qui fait vaciller

L'Inde attire un nombre grandissant de voyageurs qui, généralement, n'en sortent pas indemnes. "On l'aime ou on la déteste", diront certains à leur retour. Pourtant, le sentiment que laisse une telle expérience est difficilement réductible à ces deux propositions tranchées. Multiple, paradoxale, l'Inde est un pays fait de contrastes. Là où les clichés se confrontent à la réalité, les identités peuvent vaciller.

Il suffit d'ouvrir une bande-dessinée de la série *Jonathan* (1) pour imaginer l'Inde comme un pays "zen", propice au ressourcement et au retour à soi. Dans les années 60 et 70, les témoignages des hippies allaient dans ce sens et décrivaient le pays comme tellement... "authentique". Une authenticité que de nombreux touristes décident d'aller palper sur place en y ouvrant leurs chakras. En 2003, 17.309 Belges ont pris la route de Mumbai, Kolkata ou Delhi. Et ce chiffre augmente d'année en année : 29.156 en 2006, 34.393 en 2009 et 42.604 en 2012 (2).

"DEPUIS LES ANNÉES 60, LE VOYAGE EN INDE S'EST CONSIDÉRABLEMENT BANALISÉ ET MASSIFIÉ."

Qu'est-ce qui motive le choix de cette destination ? "Depuis les années 60, le voyage en Inde s'est considérablement banalisé et massifié, observe Robert Delière (3), professeur d'ethnologie à l'Université catholique de Louvain (UCL). La plupart des gens s'y rendent aujourd'hui par avion et dans des circonstances qui n'ont rien à voir avec celles du routard qui n'avait que quelques sous en poche. Il n'empêche que les motivations et les expériences qui en résultent sont multiples : certains y voient un univers de paix et de spiritualité tandis que d'autres sont, au contraire, frappés par la pauvreté et la saleté. Il y a aussi beaucoup de personnes qui se rendent en Inde pour affaires et y découvrent un autre monde encore..."

Un pays fantasmé

"La recherche du merveilleux et du lointain est une espèce de coquetterie occidentale dont on trouve des traces dans toute notre histoire", affirme le spécialiste de l'Inde. Cela explique peut-être pourquoi le gouvernement indien encourage les touristes étrangers à chercher cette part de merveilleux dans le désert du Rajasthan, sur une route de l'Himalaya ou sur les rives du Gange. C'est avec ce type d'images stéréotypées que les campagnes de communication en faveur du tourisme sont élaborées, ceci vé-

hiculant le mythe de "l'Inde aux mille couleurs". Et ça marche : en 2012, plus 2.000 visiteurs étrangers visitaient quotidiennement le Taj Mahal, mausolée en marbre blanc sur les bords de la rivière Yamuna.

Tentée par l'expérience indienne pour "l'image spirituelle, les couleurs, la découverte d'une autre culture bien différente de toutes les autres, les croyances...", Perrine prend la route du nord de l'Inde à 30 ans. Avant son voyage, elle imaginait le pays comme "chaud, lent, intense et très spirituel". Une représentation un peu modifiée à son retour : "Les croyances imprègnent bien le pays mais elles n'ont que peu évolué depuis des millénaires. Il n'y a pas beaucoup de place pour l'humain. Il y a les injustices et puis aussi la course à l'occidentalisation". L'Inde est plus que ce qui figure dans les catalogues des tour-opérateurs.

Tout est dans la nuance

Pays de contrastes, on y trouve des réalités troublantes et des conditions de vie parfois très difficiles. "Mais c'est aussi un pays de beauté, d'odeurs suaves et de générosité. Il y a mille leçons à en tirer. On y appréciera la simplicité et la gentillesse de beaucoup de gens ; mais parfois aussi les relations peuvent être impitoyables. En réalité, précise Robert Delière, on y trouve tout l'éventail des relations humaines." Et le professeur de tempérer un chouïa le mythe exotique : "Il y a plus de capitalistes, de paysans ou d'ouvriers d'usines que de gourous dans l'Inde contemporaine. La plupart des gens recherchent une certaine aisance matérielle, un emploi pour leurs enfants, une vie familiale heureuse.... En cela, ils diffèrent très peu de nous."

Pour Séverine de Laveleye, qui coordonne les projets internationaux de l'ASBL Quinoa dont un projet familial

en Inde, "le choc culturel lié à la nourriture, la position de la femme et de la fille, la chaleur, la pauvreté très visible et culturellement marquée, sont les principales difficultés vécues par les voyageurs". Mais elle précise qu'elles ne sont pas exclusives à l'Inde : "C'est valable pour de nombreux autres pays d'Asie, d'Afrique ou d'Amérique latine." Elle conçoit cependant que c'est "un pays dans lequel tous les sens du voyageur seront sur-mobilisés".

Aurore, qui a vécu trois mois dans l'état du Tamil Nadu pour y réaliser son travail de fin d'études, se rappelle d'une expérience déstabilisante. "C'est une remise en question de nos valeurs, de nos normes et des manières de penser qu'on nous a transmis. On est parfois pas loin de perdre notre propre orientation. Ça dépend de notre bagage, de notre fragilité, de notre maturité."

Un pays qui peut rendre fou

L'Inde rendrait-elle fou ? C'est une question que s'est posé Régis Airault alors qu'il était détaché au consulat de France à Bombay. Le médecin-psychiatre a constaté qu'un véritable syndrome indien touchait les Occidentaux, plus particulièrement les adolescents et les jeunes adultes. Il lui semblait qu'en Inde plus qu'ailleurs l'identité de l'individu pouvait vaciller.

Sans prise de drogue, sans troubles psychiatriques antérieurs, certaines personnes éprouvent soudain un sentiment d'étrangeté et perdent contact avec la réalité. Un phénomène que Régis Airault relate dans un ouvrage, *Fous de l'Inde, délires d'Occidentaux et sentiment océanique* (4), avec de nombreux récits à l'appui. Comme celui de Paul qui, à 20 ans, part pour six mois en Inde. Un soir, au bord du Gange, à Varanasi, il se met brutalement à délirer et pense que les gens qu'il croise

"L'INDE, C'EST L'IMPRÉVU AU COIN DES RUES, LES FLASHES QUI FONT CRÉPITER L'INCONSCIENT."

Partir tranquille

Pour éviter des soucis de santé en Inde, mieux vaut se renseigner sur les risques qui se présentent sur son itinéraire. Emmanuel Bal, docteur en médecine tropicale à la Travel clinic (1), prévient : "On ne prévoit pas les mêmes vaccins selon qu'on voyage dix jours en bus climatisé dans le Rajasthan ou trois mois sac au dos dans les zones reculées de l'Assam."

Pour un voyage "confortable", trois vaccins sont spécifiquement recommandés : "le tétanos pour ne pas devoir courir à l'hôpital en cas de bobo idiot, un rappel de polio, qui sévit toujours en Inde, et l'hépatite A, plus communément appelée la jaunisse, qui se transmet par l'alimentation."

Pour un voyage plus aventureux, "il y a lieu d'ajouter trois vaccins : l'hépatite B, qui se transmet par le sang (transfusion, tatouage...) et par des relations sexuelles à risque, la fièvre typhoïde, qui se transmet aussi par l'alimentation, et la rage si le voyage est vraiment très aventureux (zones reculées...)"

Lors de tout type de voyage, il est nécessaire de se protéger des moustiques. "L'encéphalite japonaise, bien que rare (une chance sur un million), est plutôt présente dans des lieux ruraux, à proximité des fermes car le porc est un des réservoirs de ce virus. La dengue, très présente lors de la saison des pluies, est transmise par des moustiques de jour. Ses symptômes ressemblent à ceux d'une grosse

grippe. Enfin, la malaria est encore présente, essentiellement dans l'est de l'Inde. En général, on suggère au voyageur de prendre avec lui une boîte de médicaments d'urgence qu'il ouvrira en cas de grosse montée de fièvre (40°). Porter des vêtements longs, clairs et utiliser des crèmes anti-moustiques font partie des précautions d'usage.

Enfin, puisque l'Inde est un pays où, par endroits, l'hygiène n'est pas très bonne, ne pas oublier de se protéger du "péris fécal". Il est fréquent de voir des aliments contaminés par des bactéries. Évitez le cru, privilégiez le cuit, refusez les glaçons dans les boissons fraîches. Les bouteilles d'eau non scellées sont à proscrire. Il existe des pastilles pour désinfecter l'eau, c'est toujours utile. "En cas de diarrhée, pensez directement à vous réhydrater (un verre d'eau pure, jus de citron, sucre et sel). La prise d'un antidiarrhéique peut être utile. Si une amélioration se fait attendre, le voyageur pourra se soigner avec une boîte d'antibiotiques qu'il aura prévu avant son départ." Le médecin conclut avec une phrase simple : "Cook it, peel it, boil it or forget it." (2)

Dans tous les cas, circuler en groupe et informer régulièrement son entourage sur son itinéraire limite également les risques, pour celui qui voyage, d'être perdu dans la nature.

(1) www.stpierre-bru.be, 02/535.33.43
(2) "Cuissez-le, pelez-le, bouilliez-le ou oubliez-le."

>> Plus d'informations pour bien préparer son voyage dans l'édition 2014 du *Passeport santé de l'ASBL Question santé*. Ce manuel pratique, qui renvoie à un site Web étoffé, détaille comment préserver sa santé sous d'autres latitudes. Brochure disponible sur simple demande à info@questionsante.be ou sur www.passeportsante.be

l'appellent Kali, du nom de la déesse hindoue de la destruction. Rapatrié d'urgence en France, il donne l'impression de se ressaisir. Mais ses idées délirantes reprennent : il rit sans raisons, dit que Kali lui parle et que sa mission est de "réunir une nation mystique". Après hospitalisation, il ne présentera plus de troubles psychotiques.

Que lui est-il arrivé à Varanasi, ville-crématoire où les odeurs de bûchers funéraires cotoient celles des jasmins ? "Depuis son arrivée, précise l'auteur, Paul a été en permanence assailli par les scènes les plus sordides comme les plus esthétiques. Il n'a pas cessé d'être surpris. [...] L'Inde c'est cela, l'imprévu au coin des rues, les flashes qui font crépiter l'inconscient. Il peut y avoir alors retour du refoulé, de choses enfouies en nous depuis longtemps qui souvent remontent à la surface et nous submergent." Le principal intéressé, lorsqu'il évoquait son voyage, disait : "Je voulais découvrir

la dinguerie de l'Inde. Mais là-bas, c'était comme si on m'avait ouvert le cerveau et qu'on piochait dedans."

Un phénomène rare

Chez Mutas, l'assistance voyage de la Mutualité chrétienne, le docteur Marie-Jo Oyen affirme ne jamais avoir du rapatrier un assuré Belge pour de tels problèmes psychiatriques. Même son de cloche chez Europ assistance qui rapatrie annuellement environ une trentaine de Belges de l'Inde, 6^e pays le plus visité par ses assurés. Son porte-parole, Xavier Van Canaghen, explique que les principales raisons qui justifient un rapatriement sont, par ordre d'importance, la turista, les traumatismes sévères et les infections. "On ne déconseille à personne de partir en Inde. Toutefois, il faut s'assurer que la destination choisie puisse être supportable en fonction d'une pathologie connue. Les personnes cardiaques, par exemple, devront éviter les lieux agités, le stress des grandes villes ou encore les climats très chauds."

// MATTHIEU CORNÉLIS

(1) Cosey, éd. du Lombard
(2) Source : ministère de l'Inde : www.tourism.nic.in
(3) Robert Delière, *Voyage à Nowhere, itinérances orientales - 1973*, éd. Téraèdre, 2006, 128 p.
(4) Régis Airault, *Fous de l'Inde, délires d'Occidentaux et sentiment océanique*, éd. Petite bibliothèque Payot, 2000, 240 p.

Témoignages

"Ma vie libérée du tabac"

Jour après jour, depuis dix ans, les tabacologues de la ligne Tabacstop écoutent, soutiennent et accompagnent gratuitement des fumeurs qui désirent se délivrer du tabac. Dans un ouvrage poignant, dix témoins partagent leur histoire et évoquent leur combat pour briser le cycle de la dépendance à la nicotine.

"La cigarette, c'était vraiment le truc auquel je ne pensais pas renoncer! Pour moi, c'était tout simplement impensable, témoigne Sara, 37 ans, fumeuse pendant 20 ans à raison de 30 cigarettes par jour. Je fumais dès que je me réveillais, avant même de déjeuner. Et mon compagnon, pareil!" Tous deux ont décidé d'arrêter quand Sara est tombée enceinte. "Je suis déjà maman d'un grand ado. Je n'étais pas parvenue à arrêter pendant ma première grossesse. Et mon fils a eu pas mal de problèmes de santé à la naissance". Une motivation en béton et un accompagnement approprié ont permis à Sara de se débarrasser de la cigarette. Si elle a arrêté pour son bébé, elle découvre qu'elle aussi se sent mieux: fini la toux du matin, les bronchites à répétition et... l'odeur de tabac froid.

Après son opération et trois années de traitements et d'hospitalisations pour des cancers qui ont touché ses poumons et ensuite ses cordes vocales, Philippe, 48 ans, a fait une première tentative d'arrêt avec Tabacstop, il y a deux ans. "J'ai eu Régine de Tabacstop au téléphone. Elle m'a dit que si je continuais, je fonçais droit dans le mur." Lors de ce premier essai, Philippe participe aussi à une semaine d'accompagnement à l'arrêt du tabac à l'hôpital Brugmann (Bruxelles) et arrête de fumer pendant quatre mois. Puis, il rechute. Deux ans ont passé. Philippe a repris des forces et s'est décidé: la cigarette, il veut vraiment arrêter. Il reprend son projet là où il l'avait laissé et recontacte Tabacstop. "C'est Régine qui me coache encore aujourd'hui.

Se faire aider

L'accompagnement par des professionnels augmente sensiblement les chances de réussite du sevrage tabagique. A chacun la formule qui lui convient le mieux.

Des conseils, un suivi en tête à tête? Le médecin traitant est le premier interlocuteur à qui s'adresser. Soit il accompagne lui-même le sevrage, soit il oriente vers un professionnel de la santé formé en tabacologie. Les tabacologues agréés proposent des consultations en privé ou dans les Centres d'aide aux fumeurs.

Bon à savoir: l'Inami intervient dans le coût de huit consultations réparties sur maximum deux ans chez un tabacologue agréé (liste des tabacologues sur www.tabacologues.be).

Un soutien en couple ou en groupe? Des séances en couple ou en groupe sont généralement organisées dans les Centres d'aide aux fumeurs (CAF). Situés le plus souvent dans les hôpitaux, ces centres offrent une prise en charge – individuelle ou collective – par une équipe multidisciplinaire (liste des CAF sur www.aidesauxfumeurs.be).

Un coaching par téléphone ou en ligne? La ligne de Tabacstop (0800 111 00) est accessible en semaine entre 15h et 19h pour toutes les questions sur le tabac et le sevrage. Tabacstop offre gratuitement un accompagnement intensif et personnalisé par téléphone ainsi qu'une aide financière éventuelle pour les substituts nicotiniques. Un programme de coaching virtuel est aussi accessible sur www.tabacstop.be

Elle m'a expliqué que je serais en partie remboursé de mes achats de patches. Pour moi, c'était fondamental sinon je n'aurais pas pu arrêter. Je n'avais pas les moyens d'avancer l'argent."

Des témoignages sans fards

Sara et Philippe sont deux des dix anciens fumeurs qui témoignent dans un ouvrage publié par la Fondation contre le cancer à l'occasion des dix ans de son service gratuit d'aide à l'arrêt tabagique. Chaque récit de vie, recueilli par la journaliste Françoise Raes, est accompagné d'un commentaire sur ce qui se joue dans l'arrêt tabagique. Les portraits en noir et blanc des témoins, photographiés par Jimmy Kets, ajoutent une touche artistique à la publication.

Ces dix témoignages sont des instantanés de vies parfois marquées par la solitude, la précarité, la maladie. Des récits poignants d'hommes et de femmes de tous âges, dans lesquels se retrouveront sans aucun doute bon nombre de fumeurs et d'ex-fumeurs. Car si chaque parcours est unique, des constantes se dégagent:



Sara: "Je voulais mettre toutes les chances de mon côté pour que notre loulou soit en bonne santé."

La nicotine, une drogue dure

Nous avons, dans notre cerveau, un petit circuit neurologique qui s'appelle le circuit de la récompense. Il nous donne le goût du plaisir, l'envie d'aller de l'avant en faisant les choses que l'on aime. Toutes les substances addictogènes (alcool, tabac, héroïne, cocaïne...) surstimulent ce circuit et donnent l'envie de continuer encore et toujours pour revivre les pics de plaisir. "L'addiction à la nicotine s'installe particulièrement rapidement, observe le Dr Vincent Lustygier, psychiatre, dans l'ouvrage "Ma vie libérée du tabac". Une jeune fille de 16 ans perd ainsi tout contrôle sur sa consommation en à peine 3 mois. Pour un garçon du même âge, il faut compter environ 6 mois. A titre de comparaison, on considère qu'il faut 30 ans pour atteindre ce stade avec l'alcool. C'est là qu'on prend conscience de la puissance de cette drogue qu'est la nicotine".

Cette découverte, inattendue pour le monde scientifique, a été confirmée par des expériences animales. Le spécialiste des assuétudes ajoute: "L'autre découverte importante, c'est la vitesse à laquelle la nicotine sensibilise le cerveau adolescent: elle est la plus rapide de toutes les drogues. Ajoutez à cela que le circuit de la récompense est encore plus sensible à l'exposition



Philippe: "Pour moi, Tabacstop sauve des vies."

la première cigarette fumée jeune, très jeune parfois, est rapidement devenue une compagne indispensable, rythmant le quotidien. La force de la nicotine, équivalente à celle d'une drogue dure (lire ci-dessous), et la profondeur de l'assuétude au tabac expliquent le parcours d'obstacles que traversent et décrivent ceux qui, un jour, décident d'écraser définitivement leur cigarette...

Ces histoires sont aussi porteuses d'espoir et montrent toute la valeur de l'aide que peuvent apporter les tabacologues pour construire un projet de vie sans tabac. Sans aucun accompagnement, en effet, la première tentative d'arrêt

n'aboutit positivement que dans 3 à 4 % des cas. Les chances de succès sont trois à quatre fois plus élevées en s'assurant du soutien de professionnels.

//JOËLLE DELVAUX



>> Arrêts sur image - Ma vie libérée du tabac - Fondation Contre le cancer - 2004 - 32 p - L'ouvrage est téléchargeable sur www.tabacstop.be Infos: 02/736.99.99

Des prix trop bas

En 2013, la Belgique comptait 27% de fumeurs réguliers (25% en Flandre, 24% en Wallonie et 31% à Bruxelles). Ils étaient 22% un an plus tôt! Qu'est-ce qui explique cette forte augmentation? En grande partie le succès croissant du tabac à rouler. "Une cigarette roulée revient jusqu'à quatre fois moins cher qu'une cigarette ordinaire", dénonce la Coalition nationale contre le tabac qui regroupe plusieurs organisations actives dans le secteur de la santé. Résultat? Ces dernières années, les fumeurs – particulièrement les jeunes et les personnes précaires – se sont le plus souvent tournés vers le tabac à rouler. "Pourtant, même s'il est bien moins réglementé que les cigarettes manufacturées, le tabac à rouler est aussi dangereux pour la santé", observe la Coalition.

A l'occasion de la journée mondiale sans tabac du 31 mai, la Coalition enjoint la classe politique d'engager le futur gouvernement fédéral sur la voie de mesures fortes. Elle demande notamment de doubler le prix du tabac à rouler et d'augmenter de 50% le prix des cigarettes au cours de la prochaine législature. "Une augmentation sensible des accises spécifiques sur les cigarettes et le tabac à rouler est la mesure la plus efficace pour réduire la consommation de tabac et décourager les jeunes de commencer à fumer. Cette proposition est d'ailleurs soutenue par l'Organisation mondiale de la santé et la Banque mondiale. À New York, où les prix du tabac sont très élevés, le pourcentage de jeunes fumeurs a diminué de 20 à 12% entre 2003 et 2011". La Coalition recommande aussi qu'une partie des recettes liées à l'augmentation des accises soit consacrée à une aide gratuite au sevrage pour les fumeurs les plus vulnérables car ceux-ci fument plus, commencent plus tôt, sont fortement dépendants et éprouvent plus de difficultés à arrêter de fumer. Enfin, elle réclame la présence obligatoire d'avertissements sanitaires et de la mention "Tabacstop" sur les emballages du tabac à rouler.

//JD

Entreprise

La MC, un employeur apprécié

La Mutualité chrétienne vient de remporter la médaille d'argent de l'employeur de l'année 2014, dans la catégorie "Social Profit". L'octroi de ce prix coïncide avec une démarche de la MC en tant qu'employeur sous la bannière "Chez nous, ça vit". Des collaborateurs se font ambassadeurs de l'organisation.



Sabine, chef de projet IT.

C'est une enquête réalisée par Références/Vacature en collaboration avec Acerta et Vlerick Business School qui a mené à l'attribution de ce prix à la MC. Elle partage le podium "profit social" avec l'UZ Leuven (médaille d'or) et les Cliniques Saint-Luc (médaille de bronze). Tandis que du côté "profit", on retrouve des entreprises telles Siemens, Janssen Pharmaceutica... Ont été jugés le "package salarial", l'équilibre travail-privée, la santé financière, les possibilités de carrière, les formations... Ce prix marque une reconnaissance de la MC en tant qu'employeur engagé dans la défense individuelle et collective de quelque 4,5 millions de membres, de l'accès à des soins de qualité pour tous.

Pour découvrir l'employeur mutualiste, la MC vient également de développer une action "Chez nous ça vit". Une dizaine de collaborateurs permettent d'"apprécier l'ambiance de la MC". Conseillère mutualiste, collaboratrice du service du personnel, travailleur social, médecin conseil ou chef de projet IT... se retrouvent devant la caméra. Dans de petits clips, ils parlent de leur métier, de leur quotidien. Une manière d'apercevoir aussi au-delà des mots l'environnement de travail de chacun.

Pour Sabine, chef de projet IT, il s'agit entre autres de son domicile. Elle travaille en effet régulièrement depuis la maison. Un avantage que

la namuroise apprécie, alors que sa carrière l'a amenée à passer de chef de service à la MC de Namur vers d'autres fonctions au service informatique à Bruxelles. Juriste de formation, elle explique comme elle a été soutenue dans son envie d'apprendre, de changer de fonction. Même écho chez Marie, responsable adjointe de conseillers mutualistes. "Il y a une forte culture de la mobilité interne soutenue par du coaching, du suivi individuel... Cela permet une évolution pas forcément verticale mais aussi vers d'autres tâches ou d'autres fonctions dans la maison". Marie a fait des études d'histoire. Son premier job était dans la recherche à l'université. Très vite, elle a voulu se tourner vers un emploi où elle pouvait se sentir plus directement utile. Le choix de la MC s'est imposé à elle dans son souhait de s'investir dans le non-marchand. Elle évoque un exemple de l'attention portée aux membres de la MC : elle a appris la langue des signes pour communiquer avec des personnes sourdes et malentendantes.

Tous le mettent en avant à leurs manières : "l'humain au cœur des valeurs" et "les aspects de solidarité" de la MC constituent la motivation de leur engagement. Ces témoignages sont visibles sur www.mcjobs.be. Sur ce site, se trouvent également les annonces d'emploi de la MC et la possibilité de postuler en ligne.

//CD

Offres d'emploi

LA MUTUALITÉ CHRÉTIENNE DU BRABANT WALLON RECRUTE (H/F):

> un directeur-adjoint financier / services généraux
CDI - temps plein.

Fonction : participer à la gestion de la Mutualité, organiser et superviser les services financiers, coordonner les services infrastructures, logistique et informatique, participer à la définition de la politique générale de la Mutualité

Profil : diplôme (Master) et expérience significative, en lien avec la fonction et le secteur, partager et défendre les valeurs portées par la MC,

Offrons : une fonction très variée au sein d'une organisation en mouvement, période de formation, rémunération adaptée et avantages extra-légaux

Plus de détails sur www.mcjobs.be
Envoyez votre candidature pour le 19 juin au plus tard à Frédéric Possemiers, Directeur, Mutualité chrétienne du Brabant wallon, 54 bd des Archers - 1400 Nivelles ou frederic.possemiers@mc.be

SAW-B ASBL, SOLIDARITÉ DES ALTERNATIVES WALLONNES ET BRUXELLOISES, CHERCHE (H/F):

> un chargé de projets éducation permanente
CDI - temps plein - entrée juin-juillet.

Fonction : diplôme de niveau universitaire ou équivalent - adhérer aux valeurs de l'économie sociale et avoir une expérience de plusieurs années dans une fonction similaire.

Plus de détails sur www.saw-b.be
Envoyez votre candidature avec une lettre de motivation et CV à SAW-B, Marie-Caroline Collard, 42/6 rue Monceau-Fontaines - 6031 Monceau-sur-Sambre ou info@saw-b.be

L'ASBL LE ROUVEROY, SERVICE RÉSIDENTIEL POUR ADULTES (HANDICAP MENTAL), RECHERCHE (H/F):

> un coordinateur pédagogique
CDI - 38h/sem.

Plus de détails sur www.fnams.be/emploi.pdf
Envoyez votre candidature avec une lettre de motivation et un CV pour le 20 juin à Thérèse Trotti, Directrice, Le Rouveroy, 40 rue Roi Albert - 7120 Rouveroy ou home@lerouveroy.be

L'ASBL ACSOL (MR-MRS) RECRUTE (H/F):

> un employé cellule marchés publics

Profil : baccalauréat en sciences juridiques ou connaissances et expérience équivalentes - maîtrise des logiciels Microsoft - la connaissance du logiciel 3P est un atout - sens de la communication et de la coordination - esprit d'équipe et compétences rédactionnelles - maîtrise de la législation marchés publics - permis B et véhicule personnel.

Renseignements et candidatures à envoyer pour le 20 juin à marcel.pesesse@joursheureux.be

> un coordinateur formation du personnel
CDI 19h/sem - entrée en août.

Fonction : organiser, coordonner et planifier des formations pour l'ensemble du personnel de l'asbl Acsol.

Profil : baccalauréat - sens de la communication - esprit d'équipe et rigueur administrative - maîtrise des logiciels Microsoft - permis B et véhicule personnel.

Renseignements et candidatures à envoyer pour le 20 juin à csbarbe@acsol.be

L'ASBL CESAHM RECRUTE POUR SES SERVICES D'ACCUEIL DE JOUR POUR ADULTES (H/F):

> un ergothérapeute
CDD 1 an et ensuite CDI - mi-temps (19h) - entrée le 1^{er} septembre.

Plus de détails sur www.mcjobs.be
Envoyez votre candidature avec une lettre de motivation et CV pour le 30 juin au plus tard à Fabienne Ludovicy, Directrice, 9 rue du Sewage - 4100 Seraing ou cesahm@skynet.be

Offres de service

AFEA, LE RÉSEAU DES SERVICES D'ACCUEIL FAMILIAL POUR ENFANTS ET ADULTES HANDICAPÉS, RECHERCHE (H/F):

> des familles d'accueil
pour donner à l'enfant ou à l'adulte un soutien affectif et créer des références personnelles et individuelles, à court et long terme. Contactez le service le plus proche de chez vous.

Plus de détails sur www.afea.be

L'ASBL AUXILIA À BRUXELLES RECHERCHE (H/F):

> des volontaires
pour aider une personne handicapée, fragilisée dans un processus d'apprentissage (alpha, informatique, math, sciences, langues...).

Rens.: 02/647.79.44 (mardi et jeudi) ou asblauxilia@gmail.com
Plus de détails sur www.asblauxilia.net

Concours

LaSemo : convivial et durable

Cet été, le festival LaSemo se déroulera du 11 au 13 juillet dans le magnifique parc d'Enghien (Hainaut), parfaitement adapté aux personnes à mobilité réduite. Un programme artistique est aussi spécialement dédié aux enfants et à leurs parents.



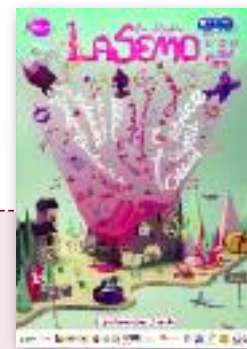
Pas moins de 20.000 festivaliers sont attendus pour cette 7^e édition dédiée aux amoureux de la musique et de l'écologie. LaSemo est avant tout un voyage à vivre en famille ou entre amis dans le monde de la musique, du théâtre et du cirque, avec une quarantaine d'artistes. Chaque année, l'équipe bénévole de LaSemo travaille avec passion pour proposer des concerts, des spectacles d'art de rue, des animations pour les familles (manège, labyrinthe, ateliers)... et cela, toujours dans le plus grand respect de l'environnement.

Tout est en effet pensé pour réduire au maximum l'empreinte écologique : les scènes et la décoration sont issues de la récupération, construites par les bénévoles eux-mêmes ; le bar propose des produits locaux ou des softs bio ; des ateliers interactifs sont organisés pour sensibiliser à la gestion environnementale ; des solutions de transport durable sont proposées sur place ; les déchets sont réduits et triés au maximum, etc. Les organisateurs veillent également à travailler avec des partenaires présentant une dimension sociale, locale et/ou équitable en adéquation avec leur ligne de conduite. Dans cette optique et en lien avec sa mission de prévention santé, la Mu-

tualité chrétienne distribuera gratuitement au public des bouchons d'oreille réutilisables et mettra des casques à disposition des enfants qui assistent aux concerts.

LaSemo se veut aussi le festival belge le plus accessible aux personnes présentant un handicap (il a obtenu en 2012 le label Access-I). En effet, une équipe de bénévoles (dont un interprète en langue des signes) met tout en œuvre afin que tout le monde puisse pleinement profiter de ces jours de détente au cœur d'un écrin de verdure.

>> LaSemo, les 11, 12 et 13 juillet au parc d'Enghien - entrée gratuite pour les moins de 6 ans - accessible en transports publics - Plus d'infos sur www.lasemo.be



30 ENTRÉES À GAGNER

La Mutualité chrétienne soutient le festival LaSemo et offre 15 x 2 entrées VIP (valables 1 jour). Participez au concours en ligne jusqu'au 30 juin sur www.mc.be/festival

//Vacances Intersoc//

intersoc
L'AMOUR DE VOS VACANCES

Zinal, pour les familles et les sportifs

Situé tout au bout du val d'Anniviers, ce village valaisan typique se trouve au cœur d'un massif de montagnes culminant à plus de quatre mille mètres d'altitude.



Sportifs de montagne, promeneurs, vététistes et autres trouveront leur bonheur sur les centaines de kilomètres de circuits balisés. Le pass Aximo inclus dans le prix permet également d'emprunter gratuitement les téléphériques et autobus dans tout le val d'Anniviers.

Séjour dans l'hôtel Intersoc les Diablons. Les chambres de 1, 2, 3 et 4 personnes sont équipées d'une salle de bains avec douche et toilette. Wifi gratuit. Animations pour enfants.

Prix adulte pension complète All-In

Du 1^{er} AU 8 juillet 532 EUR

Du 1^{er} AU 10 juillet 684 EUR - Action Babyboom (1)

Du 10 AU 19 juillet 720 EUR

(1) Babyboom : séjour gratuit pour les femmes enceintes (voir conditions sur notre site internet)

Réductions pour enfants entre 4 et 17 ans - Gratuité pour enfants jusqu'à 3 ans - Réductions pour familles nombreuses (pour les deux premiers séjours).

>> Pour de plus amples informations, contactez notre service clientèle au 070/23.38.98 de 8h à 18h (le samedi jusqu'à 13h) ou surfez sur www.intersoc.be

Éditorial Alda Greoli//Secrétaire nationale



© A.M. Jambou

Non, Eupen, t'es pas tout seul!

Le super Sunday du 25 mai est derrière nous! Et maintenant? Au lendemain des élections, les analyses les plus diverses ont été réalisées. Notre propos n'est pas d'en ajouter une. Mais un phénomène mérite qu'on s'y arrête dès à présent: la constitution rapide d'un gouvernement côté germanophone du pays.

Certes le jeu de "je te tiens, tu me tiens par la barbichette" a de beaux jours devant lui. Il suffit de regarder les prises d'initiatives au fédéral en parallèle avec celles des Régions bruxelloise et wallonne pour s'en convaincre. Néanmoins, en Communauté germanophone, on est déjà reparti pour une nouvelle législature. La majorité au pouvoir sera identique à la précédente, avec une distribution des rôles quelque peu différente.

Bravo aux germanophones! Mais...

On peut, bien-sûr, se réjouir de la capacité de trouver rapidement un accord, vu l'importance des enjeux de cette prochaine législature et l'ampleur de la tâche. Ne citons que les défis liés à l'emploi, au choc démographique, au taux d'endettement et évidemment aux transferts de compétences... Il est donc essentiel de se mettre rapidement à l'ouvrage.

Mais justement, c'est là le premier étonnement: quasiment aucun commentaire n'a été fait sur les axes prioritaires de cette majorité pour les cinq prochaines années. Aucun éclairage n'a été donné, aucune déclaration gouvernementale publiée. Les groupes de travail vont maintenant se réunir et les premiers textes devraient apparaître.

L'important semblait donc de repartir le plus vite possible et de voir ensuite pour quoi faire. Et ce, sans être contraint par des enjeux venant de l'extérieur de la Communauté germanophone elle-même. Les dirigeants germanophones, tous partis confondus, ont trouvé inopportun que les autres Régions et Communautés se mêlent de leurs affaires. Ils ont estimé pouvoir avancer sans attendre le reste du pays.

Cet endroit où il fait bon vivre se développe, entre autres, grâce à sa place privilégiée au cœur de ce qu'on appelle l'Euregio Meuse-Rhin, au carrefour de l'Allemagne, des Pays-Bas, à un saut de puce de la France et jouxtant Luxembourg. La Communauté germanophone connaît – plus que n'importe quelle autre partie de la Belgique – l'utilité et les effets de l'Europe, de ses programmes économiques. Elle connaît aussi l'interdépendance des Etats qui la composent. Elle sait donc, mieux que quiconque, comment des mesures prises dans un endroit de l'Europe peuvent avoir des conséquences importantes dans le reste de l'espace européen.

En quoi la Belgique fédérale serait-elle différente?

La législature qui débute concrétisera la sixième réforme de l'Etat. Contrairement aux précédentes réformes, celle-ci transfère des pans entiers de la sécurité sociale et achève presque totalement le transfert des politiques d'emplois.

Les défis liés au financement de ces matières – essentielles pour le bien-être de la population et le développement socio-économique de notre pays – nécessiteront plus que jamais une capacité importante de cohésion et de dialogue entre les Régions et Communautés. L'organisation de la gestion de ces compé-

tences nouvelles d'une Région à l'autre facilitera ou rendra impossible la liberté d'entreprise, la circulation des citoyens... Elle mettra en œuvre – ou non – une concurrence dangereuse entre les pouvoirs publics et les entreprises (marchandes et non marchandes) des différentes parties du pays.

Un État fédéral doit évidemment conduire à ce que chaque entité qui le compose puisse s'organiser, prendre des initiatives et composer ses majorités. Cependant, il est impensable de se passer de dialogues entre les Régions, entre les responsables et dirigeants de partis. Là où, auparavant, la cohérence des politiques et la cohésion sociale étaient assurées par "l'unité de commandement" fédérale, demain, elles devront être garanties par l'art de la co-construction entre les Régions et Communautés.

Imaginons un instant qu'en matières de santé, la Région flamande décide une gestion par l'administration sans laisser de place aux prestataires ni aux mutualités; que la Région wallonne mette en œuvre l'accord de la législature précédente et crée un organisme d'intérêt public (OIP) pour gérer ces matières avec les mêmes acteurs qu'à l'Inami actuellement; que la Communauté germanophone choisisse un modèle de gestion avec concertation des acteurs mais sans cogestion et donc sans coresponsabilité. Imaginons ensuite qu'il faille décider du remboursement d'un vaccin voire de l'obligation de certaines vaccinations pour circuler sur le territoire en question... Quel imbroglio! Et ceci n'est pas de la santé-fiction...

Même si les différences entre les lignes politiques des partis s'estompent parfois, les projets de société soutenus par les diverses formations politiques ne sont pas identiques. Celles-ci n'envisagent pas l'organisation de notre société et de notre "vivre ensemble" de la même manière. La diversification des majorités d'une Région ou Communauté à l'autre aura donc pour conséquence de rendre encore plus difficile le développement d'un modèle concerté de société. Le risque de concurrence politique en sera lui aussi augmenté. Or, les moyens ne vont pas croître et des choix essentiels à la soutenabilité du système de sécurité sociale devront absolument être réalisés. Sinon, l'édifice risque de s'écrouler. La Communauté germanophone – pas plus que les autres Régions – ne disposera des moyens nécessaires pour faire face à ces défis si elle s'isole ou s'appuie davantage sur la construction européenne que sur la maison Belgique.

Il n'est pas question de revenir à la "Belgique de papa". Par contre, durant cette législature, nous devons mettre sur pied la gouvernance de la "Belgique de nos enfants et petits-enfants". La sécurité sociale, la liberté d'entreprendre, l'initiative citoyenne et volontaire, l'emploi et l'état de nos finances publiques méritent de prendre le temps nécessaire et suffisant pour définir des projets cohérents et communs, avant d'agir vite et bien! Non, Eupen, t'es pas tout seul!

ça se passe

// Ateliers multimédias

Durant les mois de juin et de juillet, l'ASBL Média animation propose des modules d'échange et de discussion critique autour du web. **Gratuit**
Lieu: 11 rue du Séminaire à 5000 Namur
Infos: 081/24.08.30 • www.media-animation.be

// Volontariat et écoute

Les vendredi 13 et 20 juin de 9h30 à 16h, l'ASBL Volont'ri organise la formation "Volontariat et écoute" destinée à toute personne impliquée dans le volontariat. **Prix: 60 EUR**
Lieu: 19F av. des Arts à 1210 Bruxelles
Infos: 02/219.15.62 • www.volontr.be

// Concernés par l'autisme?

Les samedi 14 juin (Marche-en-Famenne) ou 21 juin (Marchienne-au-Pont) à 10h, l'ASBL Participate! convie à la découverte de son site internet: présentation d'outils, expériences de parents, conseils, etc. (inscription nécessaire) **Gratuit**
Infos: 0472/29.78.22 • www.participate-autisme.be

// Vie féminine: 100 ans!

Le samedi 14 juin, Vie féminine fête les 100 ans de présence d'action féminine à la Maison du travail de Namur. Au programme: visite de l'exposition, conférence, circuit découverte et repas.
Lieu: 17 place l'Illon à 5000 Namur
Infos: 0496/39.23.76

// Le rôle du médecin-conseil

Le lundi 16 juin de 10h à 12h, l'ASBL Atelier des droits sociaux consacre son lundi de l'information au thème: "Le rôle et les missions du médecin-conseil de la mutuelle". **Gratuit**
Lieu: 4 rue de la Porte rouge à 1000 Bruxelles
Infos: 02/512.76.68 • www.atelierdroits sociaux.be

// La santé au Sud

Le mardi 17 juin (Havré) et le jeudi 19 juin (La Louvière), l'Observatoire de la santé du Hainaut consacre son midi santé au thème: "Promouvoir la santé dans les pays en voie de développement". **Gratuit**
Infos: 065/87.96.00 • <http://observatoiresante.hainaut.be>

// Politique économique et sociale

Les mardi 17 (Louvain-la-Neuve), mardi 24 (Verviers) et jeudi 26 (Namur), la Faculté ouverte de politique économique et sociale de l'UCL organise des séances d'information sur le master en politique économique et sociale.
Infos: 010/47.39.07 • www.uclouvain.be/opes

// Mieux manger à l'école

Le mardi 17 juin de 10h à 16h, l'ASBL Coordination éducation & santé organise un atelier pour se familiariser avec l'outil pédagogique "Se mettre à table". Destiné aux acteurs du monde scolaire.
Lieu: 75 av. maréchal Joffre à 1190 Bruxelles
Infos: 02/538.23.73 • <http://cordesasbl.be>

// Alzheimer: droits du patient

Le mercredi 18 juin à 20h, l'ASBL La Ligue Alzheimer organise une conférence sur le thème: "Maladie d'Alzheimer: connaître les droits du patient, les favoriser et les appliquer". **Entrée libre**
Lieu: Chirec, 32 rue Edith Cavé à 1180 Uccle
Infos: 02/764.20.79 • www.alzheimer.be

// Prendre la parole

Le samedi 21 juin de 9h30 à 16h30, Etopia organise la formation "Prendre la parole en public et gérer son trac". **Prix: 30 EUR**
Lieu: 52 av. de Marlagne à 5000 Namur
Infos: 081/22.58.48 • www.etopia.be

// Concert Glen Miller

Le dimanche 22 juin à 15h, la Conférence St-Vincent de Paul de Pepinster organise le concert "Glen Miller par Odyssey for friends big band". Les bénéfices iront aux familles précarisées de la commune. **Prix: 13 EUR**
Lieu: Église St-Antoine à 4860 Pepinster
Infos: 087/46.16.58

// Logiciels libres

Le mardi 24 juin de 9h à 17h, l'ASBL Service d'éducation et de formation populaire (Sefop) organise une formation sur les logiciels libres (inscription obligatoire). **Gratuit**
Lieu: 186 rue des Tanneurs à 1000 Bruxelles
Infos: 02/513.83.38 • www.sefop.org

// Genre et santé

Les mercredi 25 et jeudi 26 juin de 9h à 16h30, les ASBL Le monde selon les femmes et Femmes & santé organisent un atelier de promotion de la santé et des droits des femmes dans ce domaine. **Prix: 50 EUR**
Lieu: 18 rue de la Sablonnière à 1000 Bruxelles
Infos: 02/223.05.12 • www.mondefemmes.be

// Devenir mère ou non?

Le mercredi 25 juin à 19h, l'ASBL Barricades accueille la psychologue Isabelle Tilmant pour une conférence sur le thème de la non-maternité. **Entrée libre**
Lieu: 19 rue Pierreuse à 4000 Liège
Infos: 0476/68.00.73 • www.barricade.be

// Seul dans sa voiture?

Le vendredi 27 juin de 12h à 14h, Le Comité fédéral du développement durable convie à un lunch-débat avec pour objectif d'analyser les pistes d'utilisation plus durable de la voiture (inscription nécessaire). **Gratuit**
Lieu: Finance Tower, 50 bd du Jardin Bot. à 1000 BXL
Infos: 02/743.31.50 • www.frdco-cfdd.be

// Unisoud festival

Le vendredi 4 juillet se tiendra la 1^{re} édition de l'"Unisoud festival", festival de musique dédié aux personnes porteuses d'un handicap physique et/ou mental. Concerts, artistes de rues, grimages... dans un environnement adapté. **Prix: 15 EUR**
Lieu: Parc à mitrilles à 1490 Court-Saint-Étienne
Infos: 0474/83.11.48 • www.unisound.be

// EPE: séminaires d'été

Les vendredi 4, samedi 5 et dimanche 6 juillet de 9h à 17h30, l'École des parents et des éducateurs convie à ses séminaires d'été. Communication non violente, analyse systémique, récit de vie et bien d'autres thèmes seront abordés.
Lieu: HEB, 62 av. de Fré à 1180 Uccle
Infos: 02/733.95.50 • www.ecoledesparents.be

// Cinéma en plein air

Du mercredi 9 au samedi 19 juillet à l'initiative des ASBL Libérations films et Cinémamed, Le festival "Bruxelles fait son cinéma" propose 11 projections de films méditerranéens en soirée dans 11 communes bruxelloises. **Gratuit**
Infos: 02/217.48.47 • www.liberationfilms.be

// Pèlerinage à St-Benoît

Le dimanche 11 juillet à 8h30, le 6^e pèlerinage à Saint-Benoît démarrera de l'abbaye de Maredsous.
Infos: 082/69.82.60

// Changer l'école et la société

Du lundi 18 au samedi 23 août, le mouvement Changement pour l'égalité organise la 43^e édition de ses Rencontres pédagogiques d'été. Au programme: 10 ateliers à destination des acteurs de l'éducation, des conférences, une librairie spécialisée...
Lieu: La Marlagne à 5100 Wépion
Infos: 02/218.34.50 • www.changement-egalite.be

// Le français pour l'emploi

Du lundi 18 août au vendredi 19 septembre, l'ASBL Cadreci organise une formation de 150h pour améliorer son français dans un objectif de recherche d'emploi.
Lieu: 141 rue de la Déportation à 1480 Tubize
Infos: 02/355.45.16 • www.cadreci.be

// Stages nature

Durant les mois de juillet et août, l'ASBL Grandeur nature organise des stages nature pour les enfants de 5 à 13 ans. **Prix: 90 EUR/5j.**
Lieu: 35 rue du Cimetière à 6230 Pont-à-Celles
Infos: 0486/23.20.22 • www.grandeurnature.be